

Un projet, une thématique locale à explorer

alimentation, eau, biodiversité, jardin, énergie, etc.



Une réalisation concrète



Une exposition-concours régionale



Le jury, composé de l'ensemble des partenaires du dispositif, se réunit en novembre pour étudier les projets. Le document sur lequel s'appuie principalement sa décision est le "Dossier de candidature" (téléchargeable sur le site PEJ). Pour que votre projet ait toutes les chances d'être sélectionné, il est par conséquent important de compléter l'ensemble du dossier en répondant à tous les critères. Nous vous invitons à prendre contact au plus tôt avec les animateurs des associations d'éducation à la nature et à l'environnement de votre territoire pour vous accompagner dans l'élaboration de votre projet. N'hésitez pas à demander également un avis complémentaire aux personnes ci-dessous avant l'envoi définitif de votre dossier.

Qui contacter ?

Guillaume Simon, coordinateur du dispositif
03 88 58 38 47
guillaume.simon@ariena.org

Conseillers Pédagogiques Sciences, technologie et développement durable

Bas-Rhin

Pascale Zimmermann
03 88 45 92 88
pascale.zimmermann@ac-strasbourg.fr

Haut-Rhin

Didier Bignossi
03 89 24 86 62
didier.bignossi@ac-strasbourg.fr

Pour les collèges et les lycées

Sandrine Maetz
03 88 58 38 47
sandrine.maetz@ac-strasbourg.fr

Vous trouverez également de nombreuses informations sur : <http://pej.ariena.org/>



Ariena
6 route de Bergheim - 67600 Sélestat
Tél. : 03 88 58 38 48 - Fax : 03 88 58 38 41
Mail : info@ariena.org - Site : www.ariena.org

Avec le soutien pédagogique, technique et financier de



Appel à projets

Dispositif à destination des enseignants en maternelle, élémentaire, collège et lycée



Vous avez un projet en lien avec la nature et le développement durable ?



le dispositif PEJ vous donne les moyens de le réaliser !



le dispositif PEJ

existe depuis plus de 20 ans et a permis de sensibiliser plus de 36 000 élèves en Alsace dans le cadre de projet d'éducation à la nature et à l'environnement.

Pourquoi vous lancer dans un projet PEJ ?

- ★ Pour inscrire votre classe dans une démarche de projet sur l'ensemble d'une année scolaire,
- ★ Pour aborder une partie des programmes scolaires en vous appuyant sur des expériences concrètes vécues par les élèves,
- ★ Pour rendre vos élèves acteurs de la préservation de l'environnement,
- ★ Pour permettre à vos élèves d'expérimenter, d'être en contact direct avec le terrain et la nature.

L'accompagnement de votre projet

Le dispositif vous donne la possibilité d'être accompagné dans le montage et la réalisation de votre projet par une association d'éducation à la nature et à l'environnement membre du réseau Ariena et proche de votre école ou établissement scolaire en bénéficiant gratuitement de l'intervention d'un animateur nature et environnement pour :

- ★ **12 heures d'intervention maximum** pour les classes maternelles et du secondaire (collèges et lycées),
- ★ **15 heures d'intervention maximum** pour les classes élémentaires.

A savoir

- Un seul projet par école/établissement scolaire peut être proposé par année scolaire
- Pour les classes maternelles : les projets impliquant les grandes sections seront prioritaires afin de favoriser le rayonnement des actions mises en place par les élèves auprès des plus petites sections.

Calendrier et démarches à effectuer

Étapes	Période
→ Prise de contact avec l'association locale d'éducation à la nature et à l'environnement → Montage du dossier en partenariat avec un animateur de l'association → Pré-inscription du projet sur le site internet PEJ	Juin-octobre
→ Envoi du dossier complet en version numérique à l'Ariena au plus tard le (les projets déposés au-delà ne pourront être étudiés)	8 novembre
→ Sélection des projets	Novembre
→ Réalisation des projets	Décembre à juin
→ Bilan, concours et exposition	2 ^e quinzaine de Juin

Les enseignants témoignent



Gilles, enseignant en classe élémentaire, Projet sur les animaux de la forêt.

« Au cours d'une année d'enseignement, nous devons aborder beaucoup de domaines avec nos élèves et certains d'entre eux sont parfois survolés. Lorsqu'on s'engage dans un projet PEJ, c'est tout le contraire car ici on mène une investigation sans être contraint par le facteur temps. De plus les animateurs ayant des connaissances scientifiques solides, certaines investigations seront poussées très loin. Et puisque c'est un projet porté par la classe durant plusieurs semaines, toutes les disciplines seront tour à tour mobilisées : le français car il faudra raconter ou rédiger pour prendre note ou rendre compte ; les mathématiques car il faudra mesurer, comptabiliser ; les sciences lorsqu'on pose des hypothèses et que l'on réfléchit aux moyens de les vérifier ; les arts plastiques lorsqu'on fait un dessin d'observation ou une affiche ; l'enseignement civique car il faudra nécessairement coopérer pour mener à bien un projet commun, etc. »

« Le projet a été source de motivation pour les élèves. Ils se sont approprié le projet, ont eu à cœur de le mener à bien, et se sont sentis impliqués et valorisés. Ils ont pris beaucoup plus d'initiatives et ont été force de propositions. Certains se sont épanouis et ont pris la parole en public alors qu'ils ne s'exprimaient jamais. Le projet a permis également d'aborder des notions théoriques de manière pratique, en donnant du sens à leurs apprentissages, tout en ayant un contact direct avec la nature. D'autre part, l'intervention de Robert, jardinier et animateur nature, a permis de créer une dynamique autour du projet en donnant des explications, en faisant avec nous, en rythmant ses interventions, en partageant son expérience du jardinage. Et comme l'animateur, les enseignants ont un rôle essentiel en tant que personnes ressources à même d'aider les élèves par leurs connaissances disciplinaires, leur vision d'ensemble, les techniques dont ils disposent. »



Lynda, enseignante au lycée, Projet Les petits jardins éco-responsables.

Qu'en disent les animateurs nature ?

« L'une des forces du dispositif, c'est la proximité : la classe va travailler avec une association locale et le projet s'appuiera sur une thématique en lien avec le territoire proche. Le professionnalisme des animateurs est également un atout important : les animateurs sont formés et font partie d'un réseau, véritable centre de ressources pour les bonnes idées et les pratiques. L'animateur est un soutien, un renfort pour l'enseignant. Il est à la fois à l'écoute des besoins de l'enseignant et proposant. »

Anne, animatrice nature et environnement au CINE le Moulin, Lutterbach

« Pour moi, PEJ c'est un projet à la croisée des méthodes pédagogiques, adapté aux envies et aux réalités. Au fil des saisons, les interventions ponctuelles de l'animateur nature alimentent le projet de classe mené par l'enseignant. C'est la possibilité d'une approche transversale comme compter avec les insectes ou orthographier le mot sittelle... Et voilà des enfants qui laissent pousser les fleurs sauvages pour accueillir des papillons dans la cour de l'école. »

Manu, Animateur nature au CINE de Bussierre à Strasbourg

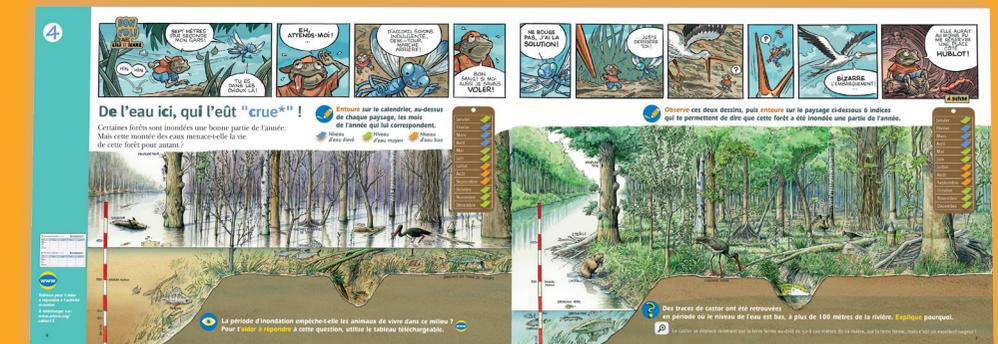


Des outils à votre disposition pour vos projets

Pour faciliter la mise en place de projet d'éducation à la nature et à l'environnement dans les écoles et établissements scolaires, et notamment pour vous apporter des ressources complémentaires pour mener votre projet PEJ, l'Ariena met à votre disposition la collection des cahiers d'ariena ainsi que plusieurs malles et supports pédagogiques*. Vous pouvez prendre connaissance de ces ressources en consultant l'espace pédagogie sur le site internet de l'Ariena.

La collection des cahiers d'ariena se compose d'une quinzaine de numéros et propose d'explorer les différentes facettes de thèmes comme la biodiversité, l'eau, l'aménagement du territoire, les déchets, l'alimentation, le sol, la forêt, les milieux humides, etc. Pour chaque numéro, un guide pédagogique est également édité. Celui-ci vous donne les clefs de compréhension du thème abordé et vous propose un panel de supports (photos, vidéos, liens internet) et d'activités complémentaires pour faire le lien avec le terrain et favoriser une approche concrète du thème abordé.

Les cahiers d'ariena sont disponibles gratuitement, que ce soit au format papier ou en version numérique pour les numéros les plus récents. Vous trouverez toutes les informations sur la page internet dédiée : <http://ariena.org/cahier-ariena/>, ainsi qu'une vidéo de présentation qui vous donnera un aperçu des possibilités offertes par cette ressource.



* Un montant forfaitaire de 15 euros est demandé lors de l'emprunt de ces outils.